



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER

---

# Comprendre et utiliser les licences Creative Commons

Webinaire du 8 novembre 2022

Equipe d'Appui à la Science Ouverte de l'UM



- **La science ouverte, vers une réutilisation accrue des contenus scientifiques**
- **Point rapide sur le droit d'auteur**
- **Les licences Creative Commons**
- **Un exemple d'application via la Stratégie de Non-Cession des Droits**
- **Des licences pour les données et les logiciels**

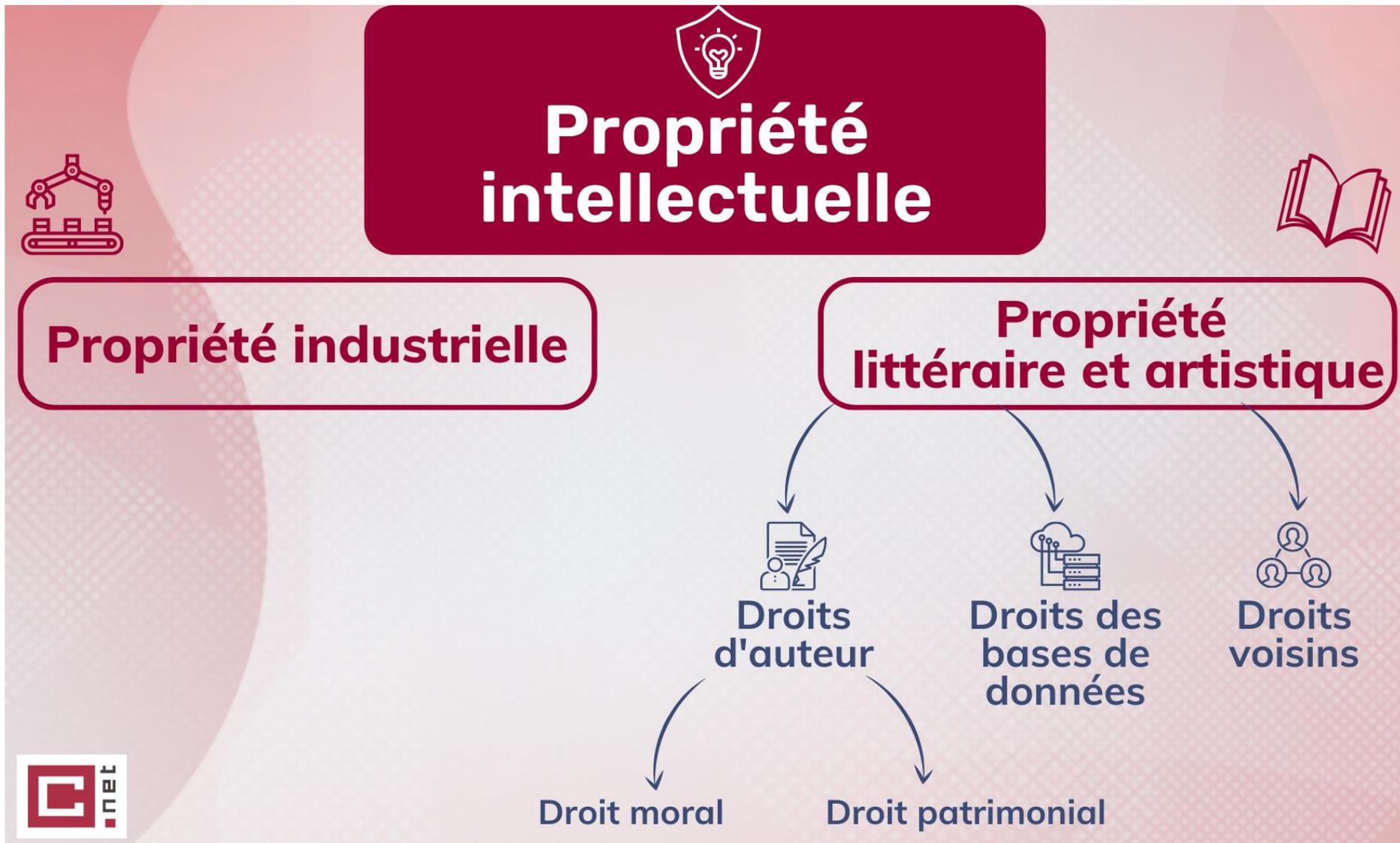
## — La Science ouverte : définitions

La science ouverte est la diffusion sans entrave des publications et des données de la recherche. Elle s'appuie sur l'opportunité que représente la mutation numérique.

[https://www.ouvrirelascience.fr/category/science\\_ouverte/](https://www.ouvrirelascience.fr/category/science_ouverte/)

La science ouverte est la pratique de la science qui rend possible la collaboration et la contribution avec d'autres, où les données de recherche, les notes de laboratoire et autres processus de recherche sont librement disponibles, **dans des conditions permettant la réutilisation**, la redistribution et la reproduction de la recherche, ainsi que de ses données et méthodes sous-jacentes.

<https://www.fosteropenscience.eu/foster-taxonomy/open-science-definition>



## — Le droit d'auteur : l'essentiel

Dès lors que votre œuvre intellectuelle est **produite**, vous en acquérez **automatiquement** le droit d'auteur. Vous obtenez le droit d'exploiter **librement** votre œuvre en plus de la protection de votre propriété intellectuelle en Europe et partout dans le monde.

Pour utiliser une **œuvre protégée** par le droit d'auteur en Europe ou partout dans le monde, il est nécessaire d'obtenir **l'autorisation** de son propriétaire. Dans le cas où l'auteur de l'œuvre est **décédé** depuis **moins de 70 ans**, il faut s'adresser aux **ayants droits** notamment les héritiers de l'auteur.

## — Le droit d'auteur : l'essentiel

Il existe des **exceptions** pour utiliser des œuvres protégées par le droit d'auteur sans avoir l'obligation de demander l'autorisation du créateur de l'œuvre :

- Dans le cas où l'auteur est décédé depuis **plus de 70 ans**, son œuvre se situe dans le **domaine public** et est par conséquent libre de droit, sous réserve du respect du droit moral de l'auteur.
- Dans le cadre de **l'exception de l'enseignement et de l'apprentissage académique**, l'enseignant peut **omettre de citer** les auteurs des travaux.
- Dans **la caricature** et la **parodie** de l'œuvre originale, l'auteur n'est pas mentionné.

## — Le droit d'auteur : les droits moraux

En tant qu'auteur, vous bénéficiez de droits moraux, qui sont inaliénables. Ces droits, reconnus dans le code de la propriété intellectuelle, précisent que  
« L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. »

Ils comportent quatre droits :

- le droit de paternité, qui vous permet d'exiger la mention de votre nom lors de toute exploitation de votre œuvre ;
- le droit au respect de l'intégrité de votre œuvre ;
- le droit de divulgation, qui vous permet de décider du moment et des conditions de la communication de votre œuvre au public ;
- le droit au repentir et au retrait de l'œuvre, même après sa commercialisation.

## — Le droit d'auteur : les droits patrimoniaux

Les droits patrimoniaux sont les droits de reproduction, de diffusion, de prêt, de représentation (communication au public) ou d'affichage public, et de modification. Ils garantissent que vous êtes propriétaire de votre œuvre, que vous pouvez l'exploiter sous quelque forme que ce soit et en tirer un bénéfice.

Vous pouvez céder vos droits patrimoniaux à des tiers, en totalité ou partiellement, à titre gratuit ou onéreux, pour une durée limitée dans le temps. Le détenteur des droits patrimoniaux aura alors le droit exclusif de reproduire tout ou partie de l'œuvre. **Les droits patrimoniaux sont en général cédés à l'éditeur de l'œuvre.**

Ce qu'il faut  
**retenir**

## LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



### Droit d'auteur

- Droit d'auteur = **protection** pour **propriété littéraire** et artistique dans le monde entier
- **Obtenu automatiquement** dès création d'une œuvre intellectuelle
- **Autorisation auteur** requise pour exploitation



### Copyright

- Copyright = **protection littéraire** et **artistique** dans les pays de la Common Law
- Obtenu en effectuant un **dépôt de Copyright** auprès du bureau compétent
- **Autorisation auteur** requise pour exploitation

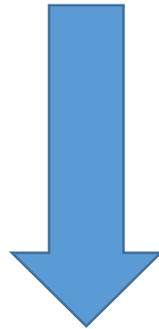


### Creative Commons

- Creative Commons = **outil de partage** des œuvres intellectuelles
- Obtenues sur onglet "Share your work" de **Creativecommons.org**
- **Respect consignes usage préétablies** par l'auteur pour exploitation

## — Les licences de diffusion

Une licence de diffusion est un instrument juridique, complémentaire au droit d'auteur. Elle permet au titulaire des droits sur une œuvre d'accorder à l'avance aux utilisateurs certains droits d'utilisation de cette œuvre. Elle préserve les droits moraux de l'auteur en imposant toujours l'obligation d'attribution (citation de la source).



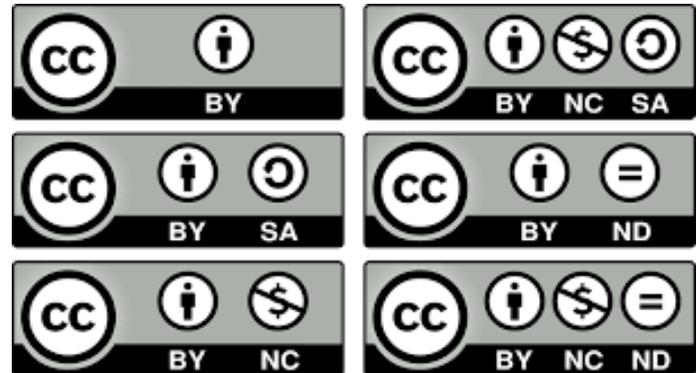
Le choix d'une licence est donc un acte juridique stratégique qui engage l'auteur d'une œuvre et conditionne l'exploitation future de cette œuvre.

Les Licences Creative Commons sont :



- Les plus utilisées dans le monde
- Utilisables légalement et juridiquement dans tous les pays
- Un **système modulable** constitué de libertés de bases (reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre au public), d'une clause permanente (paternité) et de trois clauses optionnelles
- Ne sont pas révocables

Pour en savoir plus :  
[Utiliser les licences CC](#)





## Vous êtes autorisé à :

- **Partager** — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats
- **Adapter** — remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale.

## Selon les conditions suivantes :

- **Attribution** — Vous devez [créditer](#) l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et [indiquer](#) si des modifications ont été effectuées à l'Oeuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Oeuvre.
- **Pas de restrictions complémentaires** — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des [mesures techniques](#) qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'Oeuvre dans les conditions décrites par la licence.

**Vous êtes autorisé à :**



- **Partager** — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats
- **Adapter** — remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale.

**Selon les conditions suivantes :**

- **Attribution**
- **Partage dans les mêmes conditions** — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Oeuvre originale, vous devez diffuser l'Oeuvre modifiée dans les même conditions, c'est à dire avec [la même licence](#) avec laquelle l'Oeuvre originale a été diffusée.
- **Pas de restrictions complémentaires**

**Vous êtes autorisé à :**



- **Partager** — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats

**Selon les conditions suivantes :**

- **Attribution**
- **Pas de modifications** — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Oeuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'Oeuvre modifiée.
- **Pas de restrictions complémentaires**

**Vous êtes autorisé à :**



- **Partager** — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats
- **Adapter** — remixer, transformer et créer à partir du matériel

**Selon les conditions suivantes :**

- **Attribution**
- **Pas d'utilisation commerciale** — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.
- **Pas de restrictions complémentaires**

# — Licence CC-BY-NC-SA : Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions

## Vous êtes autorisé à :

- **Partager** — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats
- **Adapter** — remixer, transformer et créer à partir du matériel

## Selon les conditions suivantes :

- **Attribution**
- **Pas d'utilisation commerciale** — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.
- **Partage dans les mêmes conditions** — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Oeuvre originale, vous devez diffuser l'Oeuvre modifiée dans les même conditions, c'est à dire avec [la même licence](#) avec laquelle l'Oeuvre originale a été diffusée.

**Pas de restrictions complémentaires**

# — Licence CC-BY-NC-ND : Attribution - Pas d'utilisation commerciale — Pas de modification



**Vous êtes autorisé à :**

- **Partager** — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats

**Selon les conditions suivantes :**

- **Attribution**
- **Pas d'utilisation commerciale** — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.
- **Pas de modifications** — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Oeuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'Oeuvre modifiée.
- **Pas de restrictions complémentaires**

# — Comment choisir la bonne licence CC ?

## Caractéristiques de la licence

Vos choix sur ce panneau vont mettre à jour les autres panneaux sur cette page

**Vous souhaitez autoriser le partage des adaptations de votre Oeuvre ?**



Oui



Non



Oui, sous condition de partage dans les mêmes conditions.

**Autorisez-vous les utilisations commerciales de votre œuvre ?**



Oui

Non



**Licence sélectionnée**  
**Attribution 4.0 International**



C'est une Licence "Free Culture" (libre au sens donné par ce groupe)



Pour vous aider à choisir, il existe un sélectionneur de licence

## — La Stratégie de Non-Cession des Droits

Cette stratégie vous invite à **ne plus céder, de manière exclusive, vos droits d'auteur aux éditeurs de revues scientifiques.**

Sa mise en œuvre se fait en 4 étapes :

1. Apposer une licence CC-BY sur les différentes versions d'un manuscrit dès la soumission
2. Informer votre éditeur que vous apposez une licence CC-BY sur toutes les versions successives de votre manuscrit jusqu'à la version qui sera acceptée pour publication « *À des fins de diffusion en accès ouvert, une licence CC-BY a été appliquée par les auteurs au présent document et le sera à toute version ultérieure jusqu'au manuscrit auteur accepté pour publication résultant de cette soumission.* »
3. Au moment de la signature du contrat avec votre éditeur, vous pouvez demander à ce que les termes du contrat mentionnent [...] que vos droits de propriété intellectuelle ne seront cédés que sur la version finale publiée par l'éditeur
4. Déposer votre manuscrit sur Hal dès la publication

## — Quelle licence choisir pour les données ?

Pour les données ouvertes, la [Loi pour une République Numérique](#) impose de choisir une licence parmi les licences suivantes :

- Licence ouverte (Etalab)
- ODBL
- CC-BY



Si toutefois, le consortium du projet dans lequel les données ont été créés impose un autre choix, vous devez vous conformer à ce choix.



Dans le cadre de la politique du gouvernement en faveur de l'ouverture des données publiques (Open Data), [Etalab](#) a conçu la « [Licence Ouverte](#) » libre et gratuite qui :

- Apporte la **sécurité juridique** nécessaire aux producteurs et aux réutilisateurs des données publiques
- **Promeut la réutilisation la plus large** en autorisant la reproduction, la redistribution, l'adaptation et l'exploitation commerciale des données
- S'inscrit dans un contexte international en étant **compatible avec les standards des licences** Open Data développées à l'étranger (ODBL ou CC-BY)

La licence [Open Database Licence](#) présente les caractéristiques suivantes :

Le réutilisateur de jeux/bases de données mises à disposition sous cette licence peut les :

- Copier, distribuer et utiliser
- Produire de nouvelles créations
- Adapter, modifier et en construire de nouveaux

Sous réserve de :

- **Mentionner impérativement la paternité**
- **Partager aux conditions identiques**



## — Quelle licence choisir pour les logiciels ?

Exemples de licences à attribuer à des logiciels :

<http://www.cecill.info/licences.fr.html>

Acronyme pour Ce(A)C(nrs)I(NRIA)L(ogiciel)L(ibre)

Licence libre de droit français compatible avec la licence GNU GPL

<https://www.gnu.org/licenses/licenses.fr.html>

GNU est un système d'exploitation constitué de [logiciel libre](#)

Liste de licences pour logiciel :

<https://www.gnu.org/licenses/license-list.html#SoftwareLicenses>

# Webinaires à venir

- **Extraire une liste de publications depuis HAL**

22 novembre 2022 de 11h à 12h

- **Créer son IdHAL et son CV dans HAL en lien avec ORCID**

6 décembre 2022 de 11h à 12h

Pour vous tenir informé des webinaires, c'est [ici](#) !

# Merci pour votre écoute !

- Pour des questions autour des publications ou de l'utilisation de HAL : [hal-assistance@umontpellier.fr](mailto:hal-assistance@umontpellier.fr)
- Pour des questions autour de la gestion des données de la recherche ou pour toute relecture de PGD : [donnees-recherche@umontpellier.fr](mailto:donnees-recherche@umontpellier.fr)
- Pour toute autre question : [laure.lefrancois@umontpellier.fr](mailto:laure.lefrancois@umontpellier.fr)

Chargée de mission Appui à la recherche pour l'université

# Bibliographie-Webographie

- <https://www.compilatio.net/blog/droit-auteur-copyright-creative-commons>
- <https://coop-ist.cirad.fr/etre-auteur/protger-vos-droits-d-auteurs/1-connaissiez-vos-droits-moraux>
- <https://creativecommons.org/>
- <https://coop-ist.cirad.fr/etre-auteur/utiliser-les-licences-creative-commons/3-les-licences-creative-commons-cc-generalites>
- <https://www.ouvrirlascience.fr/mettre-en-oeuvre-la-strategie-de-non-cession-des-droits-sur-les-publications-scientifiques/>